

SERVICE DE LA POPULATION

Police des étrangers
1, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 00
secr.spop@jura.ch

DEMANDE DE VISA DE RETOUR

Pour ressortissants étrangers du canton du Jura dont le dossier est en suspens auprès du Service de la population

La demande est à présenter personnellement 48 heures avant le départ

Le passeport doit être valable au minimum 3 mois après la date du retour

Il n'existe pas de droit à l'octroi d'un visa de retour

Données personnelles du demandeur :

Nom, prénom
Date de naissance
Etat civil
Nationalité
Adresse
No de téléphone/portable
No de passeport
Validité

Autres membres de la famille inclus dans la demande (conjoint/enfants)

Nom : Prénom : Date de naissance :
Nom : Prénom : Date de naissance :
Nom : Prénom : Date de naissance :

Motifs de la demande :

Date de départ : Date de retour :
Lieu(x) ou pays de destination : Transit :
Motifs :
.....
Moyen de transport :

Justificatifs joints : titre de transport certificat médical
 autres (veuillez préciser).....

Date et lieu : Signature :